



**Carnet à conserver
avec la carte vitale
et la carte mutuelle**



**Carnet
de coordination**



Offert par les URPS de Corse Infirmiers, Médecins et Pharmaciens.

Pour une identification rapide de mes professionnels
de santé et structures d'aide

En cas d'hospitalisation, j'optimise mon retour à la maison :

- *En remettant ce carnet aux professionnels du service*
- *En demandant à ce que mes soignants habituels (et structures d'aide) soient prévenus de ma date de sortie*
- *En m'assurant que tous les documents nécessaires à la continuité de mes soins à domicile me soient bien fournis*

Mes coordonnées :

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Tél. fixe & portable :

Adresse :

.....

Personne à prévenir :

N° de téléphone :

Mes professionnels de santé sont :

(Nom et téléphone)

Mes autres professionnels ou structures d'aide

(Nom et téléphone)

Infirmier :**Médecin :****Pharmacien :****Kinésithérapeute :****Laboratoire :**